

COUR D'APPEL DE PARIS



TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SENS

ACTIVITÉ **2021**

INTRODUCTION

Le tribunal judiciaire de Sens a été marqué, à nouveau au cours de l'année 2021, par des tensions liées à la charge de travail et par la crise sanitaire.

La mobilisation continue de l'ensemble de l'équipe du tribunal a permis d'en maîtriser et limiter les conséquences pour les justiciables. Les chefs de juridiction expriment ici leur profonde reconnaissance et vifs remerciements à chacun de ses membres.

Cette mobilisation a également permis de réussir l'intégration du conseil de prud'hommes dans le palais de justice de Sens, tout en maintenant le niveau d'activité d'avant 2020 et la période de confinement.

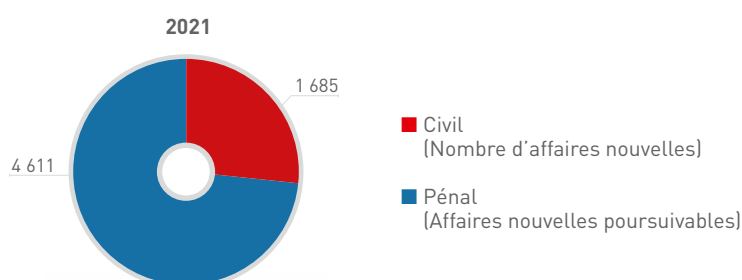
En matière civile, les délais de traitement qui avaient pu être réduits antérieurement, s'allongent à nouveau. Le niveau d'activité a été supérieur à ce qu'il avait été en 2019, marquant ainsi le caractère exceptionnellement bas de 2020. Il l'a été dans toutes les principales matières : affaires familiales, contentieux de proximité et contentieux général. En raison des tensions sur les effectifs, des priorités ont dû être arbitrées afin de soutenir les services prioritaires. Ainsi, tant aux affaires familiales qu'en matière de contentieux de proximité, les délais restent maîtrisés grâce à l'engagement conjoint des magistrats et fonctionnaires de ces services et aux renforts alloués par les chefs de cour et le ministère.

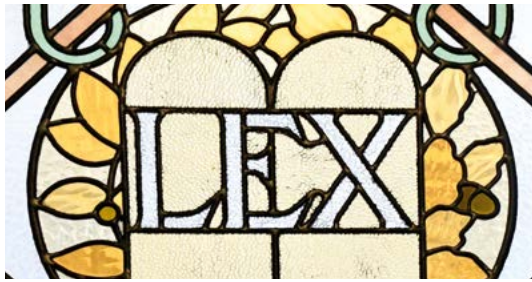
En matière pénale, le niveau d'activité a également connu une croissance significative. Le nombre de procès-verbaux reçus par le parquet sur les six premiers mois de l'année a ainsi connu une progression de 13 % par rapport à 2020 et à 2019 et le nombre d'affaires poursuivables a quant à lui augmenté de 6,5%. La diversification des réponses pénales, initiée au cours de deux années précédentes, a donné son plein effet : le nombre de décisions sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC), comme celui des ordonnances pénales se situent à un niveau élevé. Cette politique pénale associée à l'augmentation du nombre des prévenus doublement convoqués (CRPC et juge unique) a permis de ne pas aggraver les délais d'audiencement de la juridiction. Ces délais restent, toutefois, encore longs s'agissant des affaires renvoyées devant le tribunal correctionnel dans sa formation collégiale.

2022 verra se poursuivre les actions engagées en faveur du développement de la justice de proximité dans le ressort, l'objectif étant d'ouvrir au moins deux lieux de justice (point Justice) supplémentaires afin de rapprocher la Justice des citoyens et d'accélérer le traitement des infractions qui touchent la vie quotidienne. Nous remercions à ce titre les communes partenaires de leur engagement sur ces projets.

Les chefs de juridiction

RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE

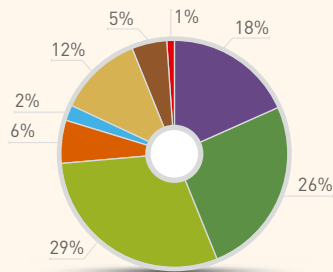
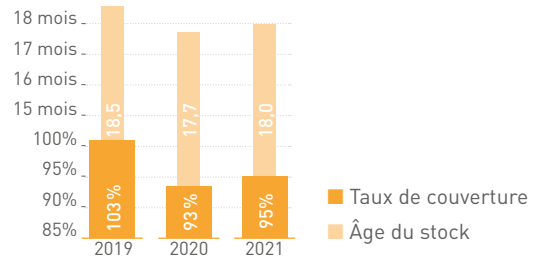
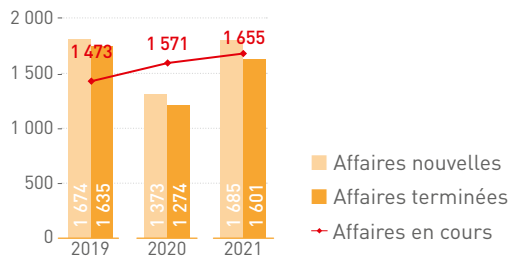




ACTIVITÉ CIVILE



SERVICE CIVIL

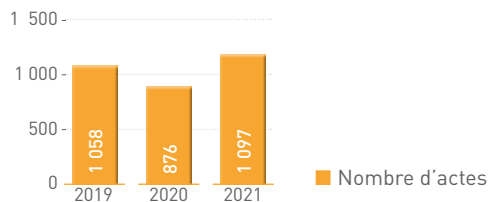


Structure du contentieux civil

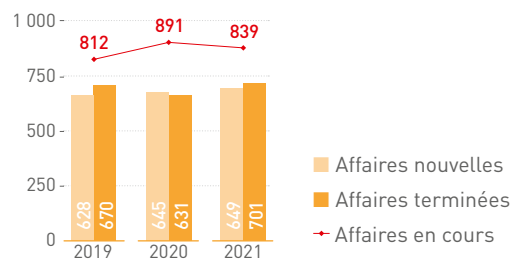
Affaires nouvelles 2021 (À compter du 1^{er} janvier 2021)

- Référés et requêtes
- Contentieux civil général
- Affaires familiales
- Exécution
- Indemnisation du préjudice corporel
- Tutelles mineurs
- Juge des libertés et de la détention civil
- Autres

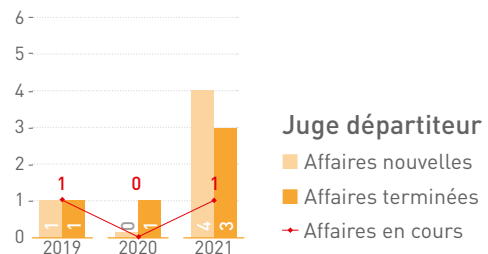
Actes de greffe



AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



JUSTICE CIVILE DE PROXIMITÉ

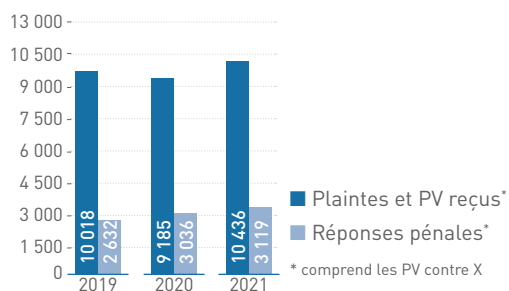
Décisions rendues

	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2021	184	510	81	148	1 726	2 239	941	945
2020	192	326	32	160	1 867	2 262	864	1 039
2019	254	467	88	117	2 213	2 322	978	1 106

ACTIVITÉ PÉNALE



SERVICE PÉNAL



POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2021	5 469	2 917	815	90,5%
2020	5 386	2 938	1 038	87,9%
2019	5 401	2 817	1 155	92,4 %

MODALITÉS DES POURSUITES

2021



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police
2021	954	236
2020	773	236
2019	854	160

Instruction

	Ouverture d'information	Fin d'information
2021	12	17
2020	18	22
2019	17	35

Application des peines

	Milieu ouvert
2021	787
2020	711
2019	788

Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	Dont contrôle judiciaire
2021	144	50
2020	106	46
2019	103	45

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE



Maisons de justice et du droit Points d'accès au droit

	Nombre d'unités	Nombre de personnes accueillies ou renseignées
Service d'accueil unique du justiciable		7 402

Aide juridictionnelle

	Nombre de décisions juridictionnelles	Délai de traitement avant première décision
2021	1 414	37
2020	1 256	67
2019	1 314	41

EFFECTIFS



	Effectif théorique	Effectif réel (ETPE)
Magistrats du siège	9	7
Magistrats du parquet	3	3
Fonctionnaires tribunal judiciaire	35	32,60

	Nombre
Avocats	42
Conciliateurs	5

